

CONSIGNES DE NETTOYAGE ET REMISE EN PLACE SALLE BELVÉDÈRE

Avant de quitter la salle, l'organisateur de la location doit impérativement effectuer les tâches suivantes :

- **La vaisselle :** Laver, essuyer et ranger la vaisselle empruntée et nettoyer les équipements utilisés (fours, frigos, ...).
Dans le cas où il est fait appel à **un traiteur**, le locataire est tenu de faire enlever la vaisselle et autre matériel au plus tard le jour même afin de permettre aux agents d'entretien d'effectuer l'entretien des locaux.

★
Forfait

- **Les sols :** Passer le balai ou l'aspirateur et, en cas de nécessité, laver les sols, dans la salle et le local annexe. Passer le balai dans le couloir et les sanitaires ¹.

¹ Avant la fermeture du Centre au public (cf. [horaires d'ouverture du Centre](#)), le gardien d'astreinte remettra les sanitaires en état de propreté.

★
Forfait

- **La cuisine :** La cuisine (plans de travail, évier, façades du mobilier) et les rendre dans le même état de propreté ² que lors de l'entrée dans les locaux.

N.B. : Les produits de nettoyage sont fournis par la Fondation

★
Forfait

- **Les tables :** Nettoyer les tables utilisées et les laisser dans la salle pour qu'elles soient vérifiées par les agents d'entretien.

★
Forfait

- **Les chaises :** Nettoyer et ranger les chaises dans le local annexe conformément aux consignes présentées lors de l'état des lieux d'entrée

N.B. : les chaises doivent être rangées, empilées par 10, un diable porte chaises est à disposition.



- **Les déchets :** Le PET, le verre, le compost et les ordures ménagères doivent être triés et évacués dans les conteneurs prévus à cet effet. Les sacs à ordures et de tris sont mis à disposition par la Fondation.

- **Décorations :** Retirer tout éléments liés à la décoration (ballons, scotch, pâte à fixe...) et les évacuer

N.B. : Les punaises, agrafes, vis, clous sont interdits

- **Extérieurs :** Nettoyer les extérieurs : terrasse, rez-de-chaussée (mégots, papiers ...)

- **Affichages :** Retirer tous les affichages liés à la manifestation

★
Forfait

FORFAIT NETTOYAGE : Vous optez pour **le forfait nettoyage**, les prestations indiquées par le pictogramme ci-contre, **sont incluses dans le forfait nettoyage. Tarif du forfait CHF 160.-.** Le forfait nettoyage doit être demandé lors de la réservation en cochant l'option sur le formulaire.

² La Fondation fait appel au savoir vivre et au bon sens des utilisateurs. La salle doit être rendue dans un état de salissure acceptable. *En cas de saleté excessive, un constat sera établi sur la base de photographies et le surcroît de travail facturé à raison de CHF 80.-/h.*

N.B. : En cas de non-respect des consignes, des frais de pénalité pourraient être facturés par la Fondation des Evaux (cf. [Art.11 du règlement et conditions de location](#)).